



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Savoie – 7 894 habitants

RECRUTE

AGENT DE SECURISATION DES PASSAGES PIETONS H/F
Temps non complet 8h

Contexte de recrutement : CDD de remplacement du 01/02/2026 au 31/07/2026

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France.

Poste placé sous l'autorité du chef de service de la police municipale.

- **Les vacataires de police sont chargées de la sécurité routière aux entrées et sorties d'écoles par une présence active et effective aux horaires suivants, les lundi, mardi, jeudi et vendredi et selon le calendrier scolaire:**

- Matin: 8h00 à 8h45
11h20 à 11h55

- Après-midi: 12h55 à 13h45
16h20 à 16h55

- **Les vacataires de police renforcent l'équipe des agents de police municipale afin de contribuer à l'organisation des différentes manifestations sportives et culturelles.**

Conditions particulières d'exercice du métier : travail à l'extérieur et en tenue, strict respect des horaires et consignes de travail, bonnes aptitudes relationnelles.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Recrutement sur le cadre d'emploi des adjoints techniques.
- Poste à temps non complet 8h par semaine à pourvoir à partir du 1^{er} février 2026.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Renseignements : M. LAMARCHE Olivier, Responsable adjoint du service Police Municipale - Tél. 06 10 31 95 60

Adresser lettre de candidature + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mél. Recrutement@saintjeandemaurienne.fr

